



Déclaration liminaire CSAL IR du 7 avril 2026

Madame la présidente,

Nous nous réunissons, une nouvelle fois pour aborder un sujet avec la mention « pour information ». Cette convocation concerne la campagne IR : sujet ô combien important et impactant de nombreux services au-delà des SIP du Département.

Cela nous donne de plus en plus l'impression de nous réunir ces derniers temps et d'avoir pour finalité une information descendante avec un dialogue social contraint, que certain pourraient voir comme un monologue social.

Lors du dernier CASL emploi, malgré, la pédagogie mise en œuvre et des nouveaux éléments de langage à assimiler, nous sommes ressortis avec plus de questionnements que de réponses.

Réponses que vous n'avez pas pu nous communiquer en l'absence de règles de gestion définies par les bureaux RH de centrale.

A 2 mois d'un mouvement local, nous sommes dans le flou.

Comme ne pas penser aux agents qui vont se retrouver en surnombre et dont l'avenir paraît incertain malgré une garantie de maintien sur leurs postes.

De surcroit, dans un contexte plus que flou pour les agents, une campagne déclarative qui s'ouvre dans 2 jours et une « **Brochure pratique 2026 (impôt sur les revenus 2025) : à venir** » dans la documentation utile sur Ulysse .

Documentation utile inexistante.

Comment demander aux agents de pouvoir répondre aux questions parfois techniques des usagers sans leur donner les moyens de pouvoir le faire ! Un signe du peu de valeur accordée à la qualité technique des collègues travaillant en SIP, qui doivent exécuter toujours plus de tâches pour rentrer dans des statistiques nationales sans aucun support matériel fiable de la DG.

C'est pourquoi nous avons décidé de boycotter cette séance pour montrer nos désaccords face à ces décisions prises au niveau national qui se retrouvent décliné au niveau local sans avoir de lisibilité réelle.

Le Comité social d'administration a remplacé le Comité technique pour permettre un meilleur dialogue social. Plus le temps passe et plus nous avons le sentiment de n'être qu'« une chambre d'enregistrement » loin des espoirs mis dans cette instance.

La note de campagne confirme une nouvelle fois ce que les collègues vivent tous les jours : charge de travail importante, organisation instable, décisions prises d'en haut et correction à la marge uniquement lorsque les organisations syndicales interviennent.

On en revient encore et toujours à faire plus, avec moins !

La CGT Finances publiques 81 a décidé de ne pas siéger et exige :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'arrêt des restructurations, réorganisations et fermetures de services
- une véritable transparence des effectifs
- des recrutements d'agents à la hauteur des besoins des services
- une revalorisation salariale dans un contexte de flambée des prix du carburant impactant directement le pouvoir d'achat des fonctionnaires.